

# L'immatriculation de l'entreprise



MISSROYER.COM

<b>C'est quoi?</b>	Enregistrer votre entreprise sur le registre des entreprises du Québec
<b>Pourquoi?</b>	Pour regrouper dans un même registre (le REQ), les informations relatives aux entreprises et aux personnes faisant des affaires au Québec
<b>Avantages</b>	Pas être tenu d'utiliser votre nom complet dans votre nom d'entreprise
	Rendre l'entreprise publique
	Permettre aux clients, fournisseurs et créanciers d'obtenir plus d'information au sujet de votre entreprise
<b>Inconvénient</b>	Obligation de produire une déclaration de mise à jour annuelle (15 minutes)
<b>Obligation?</b>	Non, vous n'êtes pas obligé de vous immatriculer si vous utiliser votre prénom et votre nom de famille complet, sans modification de lettre ou de ponctuation dans votre nom d'entreprise
<b>Recommandation</b>	S'immatriculer! C'est moins de 40\$, ça rend votre entreprise publique et ça vous permet de ne pas utiliser votre nom complet dans le nom de votre entreprise



RENDEZ-VOUS STRATÉGIQUE INITIAL



VOTRE TEMPS, C'EST DE L'ARGENT!